



Mon voisin veut porter plainte

Par **agnes**, le **19/12/2011** à **12:49**

Bonjour,

J'habite une maison avec un voisin collé à ma maison en pleine campagne, on n'a une rade en commun et chacun son parking mais pas moyen de faire demi tour lorsque vous arrivez tout en haut de cette rade.

Le collègue de mon ami, a abimé le talu de mon voisin en faisant demi tour dans son entrée. De plus, il a bousculé son parterre, qui a déplacé sa gouttière bien évidemment la gouttière c'est défaite.

Mon voisin est venu chez moi, pas content du tout. Sur le moment, je ne comprenais pas car personne ne m'avait rien dit, je comprend mieux maintenant.

Que faire pour que cet incident soit réparé et que mon voisin retrouve le sourire ?

Merci.

Par **amajuris**, le **19/12/2011** à **13:32**

bjr,

il faut répare les dommages causés chez votre voisin.

soit vous le demandez à la personne qui a causé ces dégâts, soit vous le faites et vous demandez le remboursement à cette personne.

cdt

Par **agnes**, le **19/12/2011** à **17:06**

Merci de m'avoir répondu amajuris. Mais mon voisin m'a demandé de rien toucher pour le moment il veut le faire constaté par notre propriétaire qu'on a en commun et voir plus... Le collègue propose de réparer ces dégats ! Ce qui est normal ! Ormis d'être désolée et vouloir réparé, je pense qui cherche vraiment à avoir un conflit avec nous et j'aime pas ça !

Par **amajuris**, le **19/12/2011** à **17:24**

bjr,
prenez des photos afin d'avoir des preuves des dégâts.
le responsable des dommages devrait déclarer son sinistre à son assurance.
vous pouvez également informer votre assurance habitation des faits survenus.
cdt

Par **agnes**, le **19/12/2011** à **17:43**

d'accord, très bien merci à vous, pour ces conseils.